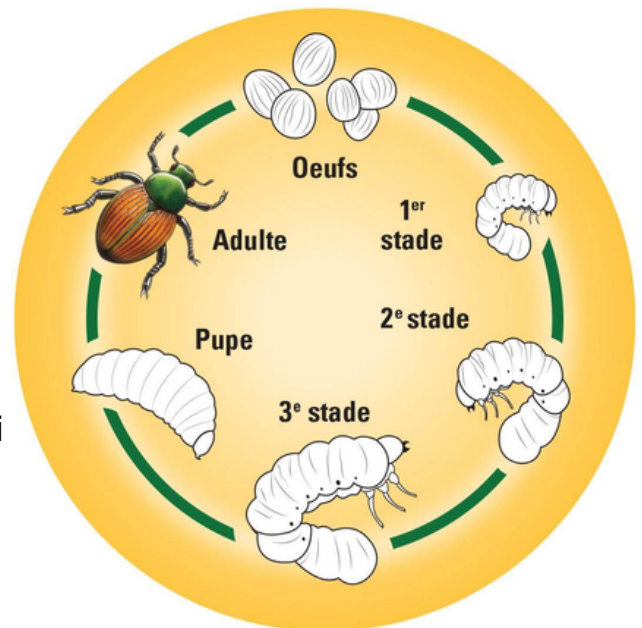


Le **scarabée japonais** (*Popillia japonica*), originaire du Japon, fait partie de l'ordre des Coléoptères et de la famille des Scarabaeidae. C'est une espèce envahissante en Europe et en Amérique du Nord, observée pour la première fois au Canada en 1939, notamment en Nouvelle-Écosse et à Lacolle.



L'adulte se distingue par son corps vert métallique et ses élytres cuivrés. Il mesure entre 5 et 7 mm de large et 8 à 11 mm de haut. La larve, blanche et translucide, possède trois paires de pattes près de la tête.

Le scarabée hiverne dans le sol sous forme de larve. Au printemps, elle devient nymphe, et l'adulte se forme entre la fin mai et le début juillet, selon la région. Il vit de 30 à 45 jours, période pendant laquelle l'accouplement a lieu. La femelle pond ses œufs directement dans le sol.



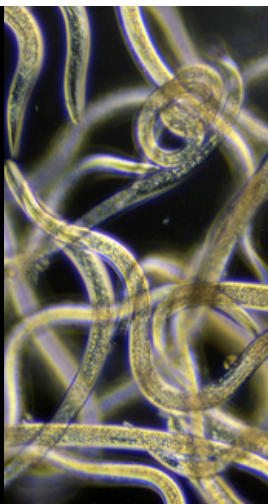
Bien qu'il puisse se nourrir de plus de 200 espèces végétales, le scarabée japonais privilégie généralement les arbres fruitiers, les rosiers, les vignes et les framboisiers. Quant à la larve, elle se nourrit principalement des racines des pelouses. Il est donc recommandé d'opter pour des couvre-sols diversifiés, tels que le thym, le trèfle ou le gaillet odorant.

Mise en garde

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues en cas de contamination. Il demeure la responsabilité du requérant de prévoir une source alternative d'approvisionnement en eau.

Stratégies de contrôle:

Appliquer des nématodes:
Heterorhabditis bacteriophora
ou *Neoaplectana carposapsae*



- Les nématodes parasiteront et élimineront les larves.
- Appliquez début mai à début juin, puis de mi-août à début octobre.
 - Il est essentiel de maintenir le sol humide pendant 10 jours après l'application.
 - La température idéale du sol se situe entre 14 et 20 °C.

Prioriser les plantes indigènes
qui ne sont pas aimées des
scarabées



Rudbeckie	Achillée
Ancolie	Kalmia
Galane	Coeur saignant
Calycanthe	Monarde
Symphorine	Cornouiller
Liatride	Asclépiade
Sumac, vinaigrier	

Références:

Gouvernement du Québec (2025) <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/animaux-sauvages-quebec/fiches-especes-fauniques/scarabee-japonais>

Hodgson, L. (2025). Pour contrôler Les Scarabées Japonais. Jardinier paresseux. <https://jardinierparesseux.com/2025/01/23/pour-controler-le-scarabee-japonais>

Lévesque, M. (2005). *Le guide complet des pesticides à faible impact et autres solutions naturelles*

Mise en garde

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues en cas de contamination. Il demeure la responsabilité du requérant de prévoir une source alternative d'approvisionnement en eau.